

## Que s'est-il passé en novembre ?

### Toujours de nouvelles animations à la bibliothèque...

**Le Mois du doc le 8 novembre** : une rencontre enrichissante après le film « L'envers d'une histoire ». La qualité du film, la complexité du conflit serbe. Un rendez-vous incontournable, le Mois du doc sera à nouveau proposé à Erce en lamée en 2021.



**Atelier illustration le 20 novembre** . (voir page suivante)

Venez découvrir les **nouveautés adultes et enfants** disponibles dès maintenant. Les livres de Noël seront empruntables début décembre ! L'équipe de la bibliothèque vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année .



**L'art de la BD et de la littérature s'est invité à l'Accueil de Loisirs** (voir page suivante)



**Des exposants de qualité, une fréquentation régulière tout au long de la journée... les organisateurs sont vraiment ravis de la journée.**

**Belle réussite pour ce premier marché de Noël organisé par le comité « Zéro déchets » .**



**Bulletin municipal** : Ce bulletin mensuel est à votre disposition dans les commerces, à la mairie, à l'ALSH, à la bibliothèque. N'hésitez pas à le demander. Vous pouvez également le télécharger gratuitement sur le site [www.erce-en-lamee.fr](http://www.erce-en-lamee.fr).

**Présents :** DERVAL Patrick, BERTIN Isabelle, MARTIN Rémy, HUBERT Armelle, ÉON Christophe, DELÉPINE Didier, BOULIGAND Laëtitia, FORRESTELLO Fabien, RABANNE Myriam, THÉPAUT Isabelle, BRÉHIER Sylviane, PAITEL Patricia, FILÂTRE Félicien, RENAUD Sébastien, SIRODOT Loïc, MANROT Crystel.

**Absents excusés :** PLISSONNEAU Yann, HARDAT Bénédicte, LE MÉE Philippe.

### **Enquête publique sur une demande d'exploitation d'une installation de méthanisation**

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité émet un avis favorable sur la demande formulée par la Société ENERFÉES en vue d'exploiter une installation de méthanisation dans la zone d'Activité du Bois de Teillay sur la Commune de JANZE.

### **Modification de la durée hebdomadaire du poste d'adjoint administratif (comptabilité) à partir du 01/12/2019**

Considérant la nécessité de modifier la durée hebdomadaire de travail du poste d'adjoint administratif permanent à temps non complet (13.57 heures hebdomadaires) en raison de la nécessité d'élargir les missions pour décharger le poste de secrétaire général.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide de porter, à compter du 01/12/2019, de 13.57 h à 21 h le temps hebdomadaire de travail d'un emploi d'adjoint administratif (poste de

comptabilité).

### **Reversement intégral de la taxe d'aménagement à BPLC pour les constructions en zone d'activités**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide d'émettre un avis favorable en faveur du reversement de la Taxe d'Aménagement perçue depuis 2017, sur les projets concernant les parcs d'activités intercommunaux et sur ceux répondant aux compétences de la Communauté de communes.

### **Avis sur le schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage**

Il est demandé au Conseil municipal de se prononcer sur ce projet de Schéma Départemental d'Accueil et d'habitat des Gens du Voyage couvrant la période 2020-2025.

Au vu des thématiques et enjeux présentés pour le futur Schéma Départemental d'Accueil des Gens du Voyage, et de la concertation qui a été engagée avec les différents acteurs pour construire cette stratégie départementale, et après délibération, le Conseil Municipal, avec 15 voix pour et une abstention, émet un avis favorable en faveur des grandes orientations retenues dans le nouveau schéma Départemental d'Accueil et d'habitat des gens du voyage 2020-2025.

### **Avis sur la vente des logements ESPACIL**

Monsieur le Maire, rappelle que la société ESPACIL détient 6 logements sur la commune d'Ercé en lamée.

Monsieur le Maire, présente le projet d'ESPACIL de proposer la vente des

logements aux locataires actuels, à condition d'avoir au moins 2 ans d'ancienneté dans les logements.

Ce projet permettra de faciliter l'accès à la propriété pour les locataires avec une différence intéressante entre le loyer actuel et la future mensualité.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité émet un avis favorable sur la vente des logements ESPACIL.

### **Déclaration d'Intention d'Aliéner**

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité, renonce à faire valoir son droit de préemption urbain sur la déclaration d'intention d'aliéner présentée par Maître BLIN de Guipry-Messac concernant la parcelle ZV53 d'une superficie de 732 m<sup>2</sup>, située au rue des Tilleuls.

### **Déclaration d'Intention d'Aliéner**

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité, renonce à faire valoir son droit de préemption urbain sur la déclaration d'intention d'aliéner présentée par Maître REMILLY de Saint Grégoire concernant la parcelle K1042 d'une superficie de 912 m<sup>2</sup>, située impasse des Sorbiers.

### **Tarifs de la redevance assainissement 2020**

Après délibération, le Conseil Municipal, décide :

- avec 8 voix pour, 6 voix contre et 2 abstentions, d'augmenter les tarifs de la redevance assainissement 2020
- puis avec 12 voix pour, que cette augmentation soit de 1%.

### **L'art de la BD et de la littérature se sont invités à l'Accueil de Loisirs**

L'accueil de Loisirs municipal d'Ercé/Teillay a accueilli 85 enfants (60 enfants d'Ercé, 20 de Teillay et 5 d'autres communes) pendant les 2 semaines des vacances d'automne. La thématique annuelle étant l'art, pour cette session la BD et la littérature se sont invités à l'accueil de loisirs.

Pour terminer ces vacances, les enfants ont pu se régaler d'un repas « effrayant » et assister aux contes de Doé « les contes de la pleine lune ». Pour cette occasion, 50 enfants d'Er-

cé/Teillay et 22 enfants de l'Accueil de Loisirs de Tresbœuf sont venus partager ce spectacle et le gouter que chaque centre avait préparé. L'équipe d'animation remercie les familles pour leur confiance et leur fidélité.

La prochaine session de vacances à l'ALSH se déroulera du lundi 17 février 2020 au vendredi 28 février 2020. En attendant, tenez-vous informés des animations du mercredi qui seront riches et variées pour ce mois de décembre. L'équipe du pôle enfance vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

*Infos pratiques : ALSH – 16, rue des Pervenches 35 620 Ercé en Lamée – 02.99.44.20.22- [alsh@erceenlamee.fr](mailto:alsh@erceenlamee.fr)*

### **Atelier « Illustration »**

Anne-Claire Macé, illustratrice, est venue à la bibliothèque animer un atelier de dessin sur le genre. Une dizaine d'enfants a pu ainsi réfléchir sur : « Les filles peuvent... », « Les garçons peuvent... ». Un bel échange et un bon moment.

## POINT ACCUEIL EMPLOI



### Site de Bain de Bretagne

2 allée de l'Îlle

35470 BAIN DE BRETAGNE

02 99 43 86 50

[accueilbain@bretagneportede Loire.fr](mailto:accueilbain@bretagneportede Loire.fr)

Du lundi au jeudi de 9h à 12h

Mardi et jeudi de 14h à 16h

(Consultation sur ordinateur

uniquement)

**Facebook** : PAE Bretagne porte de Loire Communauté

**Pour les demandeurs d'emploi, salariés, étudiants...** : consultation d'offres, mise en relation de l'offre et la demande d'emploi, entretien conseil individualisé, rédaction de CV, lettres de moti-

vation, orientation vers les partenaires, renseignements sur les dispositifs de formation

### Pour les entreprises et particuliers em-

**ployeurs** : Accompagnement dans vos recrutements, Information sur les aides de l'emploi. (Visites d'entreprises, job dating, aide au recrutement concernant les emplois du service à la personne).

### Site de Bain de Bretagne :

#### **We Ker (Réseau des Missions Locales)**

A destination des jeunes de moins de 26 ans.

Gwénaëlle ANDRE, conseillère en insertion professionnelle, reçoit sur RDV du mardi au jeudi.

Renseignements et RDV au : 06.20.49.57.90

#### **Cap Emploi**

A destination des personnes reconnues « Travailleur Handicapé ».

Un mardi tous les 15 jours.

Renseignements et rendez-vous au : 02.23.44.82.30

## Au programme

En décembre 2019

Mardi 3

#### Le Parcours

4 ateliers : CV, lettres, emploi store et marché du travail. Animés par le Point Accueil Emploi et Pôle Emploi Rennes Est

Au stériad à Bain-de-Bretagne  
De 14h à 16h30

Sur inscription

Mardi 10 & 17

#### Conseils avant un entretien

Tout savoir en 45 mns pour réussir votre prochain entretien d'embauche.

Avec l'association Égée

Au Point accueil emploi :  
» Site de Bain-de-Bretagne, le 10  
» Site de Grand-Fougeray, le 17  
Entre 9h00 et 12h00

Sur inscription

Jeudi 12

#### Accompagnement vers l'emploi

Aide dans la réalisation du projet professionnel. Parcours individualisé sur plusieurs mois, à destination des femmes.

Avec le CIDFF

Au Point accueil emploi  
Site de Grand-Fougeray

Sur inscription

Tous les mardis

#### Formation Français langue étrangère

Apprentissage de la langue française.

Avec le CLPS de Redon

Au Point accueil emploi  
Site de Grand-Fougeray  
De 9h00 à 16h00

Sur inscription

Tous les jeudis

#### Atelier informatique

Initiation (internet, bureautique) pour faciliter la recherche d'emploi.

Avec un animateur de l'Agence départementale des Pays de Vilaine

Au Point accueil emploi  
Site de Grand-Fougeray

De 13h30 à 16h30

Sur inscription

Infos pratiques

Le PAE communautaire sera fermé :  
Du 25 décembre 2019 au 5 janvier 2020 inclus  
» Site de Bain-de-Bretagne,

Du 23 décembre 2019 au 5 janvier 2020 inclus  
» Site de Grand-Fougeray.

Le personnel vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année !

Retrouvez nous sur facebook : PAE Bretagne porte de Loire Communauté et sur le site : [bretagneportede Loire.fr](http://bretagneportede Loire.fr)

#### Contacts

» Site de Bain-de-Bretagne

02 99 43 86 50  
[accueilpaebain@bretagneportede Loire.fr](mailto:accueilpaebain@bretagneportede Loire.fr)

» Site de Grand-Fougeray

02 99 08 44 80  
[accueilpaegf@bretagneportede Loire.fr](mailto:accueilpaegf@bretagneportede Loire.fr)



## Isoler sa toiture: ce qu'il faut savoir.

Vous souhaitez réduire vos factures de chauffage et améliorer votre confort ? L'isolation thermique de votre toiture est prioritaire puisqu'elle représente 30% des déperditions thermiques d'un habitat pour une maison non isolée. (Source Ademe)  
On distingue deux types d'isolation de toiture: l'isolation des combles perdus, qui consiste à mettre en œuvre un isolant sur le plancher de comble, et l'isolation des rampants de toiture, lorsque les combles sont aménagés.

L'isolation des combles perdus peut se faire par soufflage d'isolant en vrac sur le plancher, ou par la mise en œuvre d'isolant sous forme de rouleau ou de panneau. Dans ce cas, il est conseillé de mettre en œuvre deux couches d'isolants superposés en les croisant, afin de limiter les ponts thermiques. Il est recommandé de mettre une épaisseur d'au moins 30cm. Cette épaisseur vous permettra dans la majorité des cas d'atteindre la résistance thermique minimum exigée par le crédit d'impôt ( $R \geq 7 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$ ). Sauf dans le cas d'une dalle béton, il est nécessaire de mettre en place un pare-vapeur sur le sol avant l'isolant, posé sur l'ensemble de la surface et de manière continue. Dans le cas des laines minérales en rouleaux ou panneaux, le pare-vapeur (ici le papier kraft) est associé à l'isolant. En couches croisées, la deuxième couche ne doit pas être équipée de kraft.

L'isolation des rampants de toiture est souvent plus complexe notamment en rénovation lorsque les parements intérieurs sont déjà posés. Dans l'idéal, un écran de sous toiture est posé avant l'isolant. L'isolant vient ensuite se placer entre chevron en aménageant au préalable une lame d'air d'au moins 2 cm entre l'isolant et la volige afin d'éviter tout risque de condensation. Vient ensuite le pare-vapeur et pour finir le parement. Lorsque la hauteur de toiture le permet, il est préférable de travailler en deux couches croisées d'isolant afin d'augmenter la résistance thermique obtenue. Pour rappel, le crédit d'impôt exige un  $R \geq 6 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$  en rampant, ce qui correspond au minimum à 20 cm d'isolant selon le produit.

Enfin, il est important de se référer aux avis techniques des produits isolants délivrés par le CSTB qui vous donneront les règles de mise en œuvre du produit, ainsi qu'à l'étiquette ACERMI de l'isolant qui garantit la qualité de l'isolant: résistance thermique R, classement au feu, euroclasse, etc.

**Espace Rénov'habitat du Pays des Vallons de Vilaine, vous accueille du lundi au vendredi sur rendez-vous.**

**Renseignements 02 99 57 02 20**

[www.espacerenovhabitat-paysdesvallonsdevilaine.fr](http://www.espacerenovhabitat-paysdesvallonsdevilaine.fr)

# AGENDA DECEMBRE 2019 - JANVIER ET FÉVRIER 2020



M. Patrick DERVAL, Maire  
et le Conseil Municipal  
Invitent tous les habitants de la commune à la  
**Cérémonie des vœux du Maire**  
Le vendredi 17 janvier 2020 à 19 heures  
à la Salle Polyvalente, rue du Muguet



## Joyeuses fêtes de Noël

**DIMANCHE 15 DÉCEMBRE**  
**ARBRE DE NOËL :**  
Spectacle des enfants  
et ateliers du  
Père Noël  
APE Ecole JULES VERNE  
SALLE DE LA FLEURIAIS

**SAMEDI 7 DÉCEMBRE**  
**MARCHÉ DE NOËL**  
OGEC ST FRANÇOIS

**SAMEDI 14 DÉCEMBRE**  
**ARBRE DE NOËL ET**  
**REPAS DE NOËL**  
APEL ECOLE  
ST FRANÇOIS

**LE SAMEDI 8 FEVRIER 2020**  
**POT AU FEU**  
SALLE GABRIEL MARTIN  
PAROISSE SAINTE THÉRÈSE

**DIMANCHE 26 JANVIER 2020**  
Galette des rois  
**TRIANGLE FOOTBALL CLUB**  
Salle Polyvalente

**DIMANCHE 26 JANVIER 2020**  
**BRADERIE :**  
APE ECOLE JULES VERNE  
SALLE DE LA FLEURIAIS

**SAMEDI 22 FÉVRIER 2020**  
**REPAS DU FOOT**  
TRIANGLE FOOTBALL CLUB  
SALLE DE TEILLAY

CK TAXI SUCESSEUR DU TAXI ERCÉEN



06 81 21 93 69

**AU HAIR LIE COIFF MODIFICATION D' HORAIRES :**

Aurélié et Marina vous accueillent du lundi au samedi :  
Lundi : 9h-12h /14h-18h Mardi : 9h-12h /14h-20h  
Mercredi : 14h-19h Jeudi : 9h-12h30 /14h-19h  
Vendredi : 9h-12h30 / 14h-19h Samedi : 8h -15h  
Tél : 02 99 44 38 53

Florent VITIELLO Beauséjour ERCÉ EN LAMÉE



06 14 71 66 14

Dépannage désembouage  
Entretien gaz flouit  
Chaudières à bois granulés

**Boucherie MERCIER**  
0299443023  
FABRICATION MAISON  
VIANDE ORIGINE FRANCE

La liste des produits de Noël est disponible au magasin, possibilité de prêt de matériel pour tenir au chaud pour les commandes de plats cuisinés



**LES JOURNÉES IMPARABLES**  
*Chez votre Artisan Boucher*  
du 11 au 15 DÉCEMBRE 2019

**PROMO\***  
la pièce 6,90€  
soit 17,15€/kg

Magret de canard  
IGP SUD OUEST

Retrouvez votre boucher préféré, ses promos, ses infos, ses recettes sur [www.bouchersdoubles.com](http://www.bouchersdoubles.com)

\*Offre valable chez les Bouchers adhérents du groupe Les Bouchers Doubles

Artisans, commerçants, associations, faites nous parvenir vos articles par mail : [communication@erceenlamee.fr](mailto:communication@erceenlamee.fr)